

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Soins infirmiers

### 1. Intitulé du module : Professionnalité infirmière émergente - Posture méthodique 2.2 EE 2025-2026

**Code** : S.SI.370.2449.F.24

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français      Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

### 3. Prérequis

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Avoir validé le module ..... | <input type="checkbox"/> Avoir suivi le module |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis  | <input type="checkbox"/> Autre : .....         |

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Rôles et compétences visées

##### A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

\*En déterminant les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation (Ab1)

\*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

\*En favorisant la continuité des soins dans les équipes intra et interprofessionnelles (Ab2)

##### B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

\*En repérant les situations potentielles de conflit et en aidant à leur résolution (Bb2)

\*En utilisant à bon escient les technologies de l'information et de la communication (Bb3)

\*En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4)

##### C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

\*En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2)

##### D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

\*En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1)

\*En posant un regard critique sur son comportement de leader (Db4)

##### E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

##### F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

\*En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)

\*En diffusant les résultats de la recherche (Fb2)

##### G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

\*En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

## Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- Révéler une compréhension nouvelle et argumentée d'une pratique infirmière problématisée par l'intégration de savoirs empiriques et éthiques (mobilisation de références théoriques en sciences infirmières et en sciences humaines et sociales dans l'étendue de la pratique infirmière).
- Manifester un positionnement professionnel infirmier singulier (savoirs émancipatoires, personnels et esthétiques) par le partage d'une prise de décision fondée sur un raisonnement pertinent et des interventions infirmières argumentées.

## 5. Contenus et formes d'enseignement

- Etayage d'une pratique infirmière en relation avec les savoirs constitués :
  - Anthropologie : bases & anthropologie de la santé : les concepts de représentations de la santé et de la maladie, de la culture et approche transculturelle.
  - Droit : cadre juridique de l'exercice infirmier
  - Epistémologie : contextualisation des sciences sociales, construction du savoir et déterminants sociaux, leur apport pour les sciences infirmières.
  - Ethique : base et réflexion éthique comme outil d'un positionnement professionnel responsable : perspectives soignantes
  - Psychologie & psychologie sociale : individu, groupe et famille
- Socialisation estudiantine et rapport aux savoirs multidisciplinaires.

## Modalités pédagogiques

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire   | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire        | <input type="checkbox"/> Simulation   | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale          | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : exposé individuel, entretien pédagogique, édification d'un port folio |   |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier         | <input type="checkbox"/> ECOS            | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....           |  |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- |                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- |                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Répétition</b> | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.<br>La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec. |
|-------------------|---|

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

### 9. Bibliographie principale

- Boyd, D., & Bee, H. (2017). *Les âges de la vie : psychologie du développement humain* (5e éd.). Pearson.
- Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (Eleventh edition). Elsevier
- Conseil International des Infirmières. (2025). Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière » : rapport final du projet, juin 2025. Conseil International des Infirmières. [https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN\\_Definition-Nursing\\_Report\\_FR\\_Web.pdf](https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN_Definition-Nursing_Report_FR_Web.pdf)
- Duhamel, F. (Éd.). (2015). *La santé et la famille : Une approche systémique en soins infirmiers* (3e éd.). Chenelière Éducation.
- Feldman, J., & Kohn, R. C. (Éds.). (2000). *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : dilemmes*. Harmattan.
- Herzlich C. 2005. *Santé et maladie : analyse d'une représentation sociale*. Paris : EHESS.
- Jorro A, De Ketela J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck
- Kim, S. K. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer
- Massé, R. (1995). *Culture et santé publique : les contributions de l'anthropologie à la prévention et promotion de la santé*. G. Morin.
- Vega, A. (2012). *Soignants/soignés. Pour une approche anthropologique des soins infirmiers*. Bruxelles : De Boeck

## 10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

**Responsable de module :** Koffi Ayigah

Descriptif validé le 11 février 2026, par la Doyenne, Gora da Rocha

